

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2017

DEUXIÈME ÉPREUVE

2^e partie

FRANÇAIS
TRAVAIL D'ÉCRITURE

Série générale

Durée de l'épreuve : 1 H 30

20 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de la page 1/2 à la page 2/2.

L'usage d'un dictionnaire de langue française est autorisé.

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

TRAVAIL D'ÉCRITURE (1h30, 20 points)

Les candidats doivent rédiger, pour cette partie II, 2 « Travail d'écriture », sur une copie distincte.

Vous écrirez une ligne sur deux.

Vous vous appuyerez sur le corpus de la première partie de l'épreuve.

Vous traiterez au choix un des deux sujets de rédaction suivants :

Sujet 1 : invention

Vous êtes journaliste et vous devez rédiger un article invitant à découvrir un lieu qui vous semble digne d'intérêt. Dans votre texte vous présenterez les atouts géographiques et culturels de cet endroit.

Votre travail fera au moins deux pages (soit une cinquantaine de lignes).

Vous veillerez à ne pas signer votre article.

Sujet 2 : réflexion

« Il y avait là des robes à queue, de grands mystères, des angoisses dissimulées sous des sourires. » (l.24-25).

Pourquoi, selon vous, la vie des stars et des personnes célèbres fascine-t-elle toujours autant ?

Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté et organisé en vous appuyant sur votre expérience, vos lectures, votre culture personnelle et les connaissances acquises dans l'ensemble des disciplines.

Votre travail fera au moins deux pages (soit une cinquantaine de lignes).